

NI PLUS NI MOINS QU'UNE

ATTAQUE DIRECTE

À L'ENDROIT DES PLUS PETITS PARTIS

Mémoire de Charles Olivier, chef du Parti libertarien

et représentant notamment un résumé des principales prises de paroles

notées au cours de la première réunion

du Collectif des partis émergents

effectuée samedi le 17 février 2024

À en croire François Legault, puisque ça fait trente ans que la loi électorale n'a pas été retouchée, il ne faudrait surtout pas voir cela comme un signe qu'elle fait bien le travail, comme on serait donc normalement porté à le croire. Non, il fallait plutôt prendre cela comme prétexte pour forcer l'imposition de contorsions réglementaires des plus douteuses, quitte à ainsi violer le principe de gros bon sens de base voulant que « *if it ain't broken, don't fix it* », que l'on pourrait donc traduire par « *pourquoi changer les bonnes vieilles recettes* ». Pour une fois en effet qu'une chose allait tout de même relativement bien, ou du moins n'était quand même pas, ou justement pas encore (!), trop problématique, dans notre système politique!...

Ce qui est d'ailleurs le plus paradoxal et contradictoire, pour le moins qu'on puisse dire, c'est que ça n'est tout de même pas comme si de vrais bons changements ne pourraient pas s'y voir apportés, notamment à un niveau plus global et fondamental, ni comme s'il était particulièrement difficile de les identifier. L'éléphant dans la pièce, à ce niveau, s'avère bien sûr la réforme du mode de scrutin. Or juste pour on ne peut mieux démontrer à quel point François Legault, tout en paraissant si empressé de nous enfoncer dans la gorge une « réforme » aux motivations les plus suspicieuses, semble tout aussi entêté à systématiquement refuser d'implanter une vraie réforme, soit bien sûr du mode de scrutin, qui se voit donc acclamée et demandée par tous depuis des décennies, quitte à ainsi devoir faire un parjure de lui-même, en reniant son engagement à ce niveau d'une façon plus flagrante et obscène que ça ne s'est sans doute jamais vu, tant sur la scène provinciale que fédérale, à en juger de par le degré auquel le premier ministre avait pourtant pu prendre soin de rendre sa promesse à ce niveau aussi officielle que pompeuse.

Ainsi, pendant qu'il prend bien soin de ne rien faire pour ce qui est d'effectuer des changements qui auraient réellement et incontestablement besoin de l'être, à commencer bien sûr par la réforme du mode de scrutin, François Legault n'en trouve pas moins le moyen d'imposer des changements dont personne d'intelligent ne parvient à percevoir la réelle pertinence ou utilité, si ça n'est de constituer une attaque directe envers les plus petits partis.

S'il y a donc à l'affaire au moins un côté avantageux, c'est que cela nous aura justement forcé, nous, les chefs des petits émergents, à se constituer un collectif afin de mieux pouvoir défendre nos propres intérêts, soit plus précisément contre l'actuel gouvernement, ainsi que le DGEQ.

Voici d'ailleurs les principaux points qui auront émergé lors de notre première réunion, qui aura donc eu lieu samedi dernier (le 17 février), tels que j'aurai moi-même pu les prendre en note, puis très librement transcrits, en me permettant donc de reformuler ces notes de la façon qui me paraissait conférer le plus de force et de pertinence à leurs arguments, tandis que suite à cela, j'exposerai mes propres réflexions en la matière.

Commençons donc tout d'abord par effectuer une énumération des points qui nous paraissent les plus problématiques, dans cette nouvelle « réforme » électorale (vous aurez remarqué que je mets le terme entre guillemets, puisqu'il me semblerait déjà plus exact de qualifier en fait celle-ci de « saccage », travestissement, perversion, ou quelque chose du genre).

1) Obligation de non seulement assurer la parité sexuelle entre les candidats d'un parti, mais de fournir rien de moins qu'un rapport en ce sens, question bien sûr de non seulement faire comme si une telle partié, ce genre de lubie si typique du mouvement "woke" notamment, représentait une sorte de droit de

l'homme universellement reconnu et ce depuis toujours, assez exactement comme s'il figurait par exemple dans la Constitution, mais d'en profiter en plus pour ajouter l'injure à l'insulte, en assénant à cet effet une belle nouvelle corvée bureaucratie.

2) Obligation de présenter des candidats dans au moins 20 comtés, question bien entendu de nous montrer comment faire de la politique au départ, puisqu'il est si logique que les petits partis entendent les leçons qu'un des gros parti comme la CAQ pourrait donc avoir à leur donner en ce sens, surtout que si justement ces petits partis ont eu l'idée folle de tenter de faire de la politique autrement, il faudrait bien les ramener dans le rang, n'est-ce pas ? Et tant qu'à faire, pourquoi ne pas en profiter pour les forcer à aller dans une direction on ne peut plus improductive puisque contraire à leurs propres intérêts électoraux, soit de s'amuser à multiplier autant que possible les comtés dans lesquels ils peuvent présenter des candidats, question bien sûr d'ainsi diviser le vote au maximum ; il faut avouer qu'en cela en tout cas, les gros partis seront effectivement bien passés maîtres (au point où c'est même à se demander s'ils se soucient moindrement de leurs propres performances électorales, et ainsi refusent notamment toute forme de travail en équipe par partage de comtés, bien que je les ai tous déjà contactés à cet effet, mais ce bien sûr sans succès), alors ils peuvent bien nous donner des leçons en ce sens, après tout !!!... Surtout qu'il faut avouer que déjà que les plus petits partis ne survivent qu'avec les moyens du bord, de les forcer à s'essouffler en éparpillant leurs efforts à travers un maximum de comtés plutôt qu'en concentrant ceux-ci au contraire sur aussi peu de comtés que possible, voire même idéalement sur un seul comté, question d'ainsi maximiser leurs chances d'y faire élire au moins un candidat (comme je suis donc moi-même le premier à non seulement le pratiquer, mais à également le préconiser à l'endroit de TOUS les autres partis, grands comme petits, puisque MOI au moins, je crois justement à la démocratie, et donc au rêve d'une Assemblée nationale qui présenterait une plus grande diversité partisane), on ne pourrait sans doute mieux appliquer les adages voulant que "*qui trop embrasse mal étreint*", ou qu'il soit futile de "*courir deux lièvres à la fois*"...

3) Quant à l'obligation, tout d'un coup comme ça, de formation pour les dirigeants de parti, et donc à l'endroit d'un poste que le DGEQ était pourtant le premier à reconnaître, jusqu'ici, comme étant vaguement défini, et ce notamment dans le but justement de laisser les partis le définir comme ils pourront bien le vouloir ou le juger pertinent, n'est-il pas étrange de constater que, et remarquons qu'il s'agit-là d'un constat valant pour pratiquement toutes les proposition énumérées dans ce torchon qu'on nous aura présenté comme un "projet de réforme", comme par magie, personne au Québec n'avait encore déchiré sa chemise à ce sujet, puisque personne n'avait même encore moindrement identifié cela comme pouvant même potentiellement représenter un réel problème, à part peut-être, et ça n'est d'ailleurs même là qu'une hypothèse, pour quelques fonctionnaires trop zélés ou du moins désireux de justifier leurs salaires. Et voilà que tout d'un coup, et voilà, ça devient un drame, et que comme de fait, il faut en profiter pour déverser un flot de nouvelle bureaucratie sur les partis, que ce soit en rapport à ce point ou aux autres.

4) Je crois par ailleurs comprendre qu'il a été question de faire passer le nombre de membres minimal de 100 à 250... Alors là encore, qu'il suffise d'employer sa raison, et donc son propre son propre gros bon sens, pour que chacun, sur une base bien individuelle, se pose tout bonnement les questions suivantes : "qu'est-ce que c'est sensé changer, au juste ? Quel est le gros problème existentiel que c'est sensé régler ? Quelle énorme différence incroyable c'est sensé faire ? En quoi cela serait sensé contribuer significativement à l'amélioration de la démocratie au Québec ? Bref, en quoi cela peut donc possiblement passer pour ayant un autre but de que "rajouter de la job" aux partis dont la petitesse fait déjà en sorte qu'il faut proportionnellement beaucoup moins de corvées supplémentaires pour les déstabiliser tout autrement plus que cela ne pourrait le faire pour les plus gros partis, assez exactement comme au temps des mesures sanitaires, où il suffisait d'employer ses propres capacités de

raisonnement, puis éventuellement d'observation (!), pour rapidement constater que c'est bien beau pour un politicien de n'enorgueillir et se bomber le torse en se vantant que "les mêmes mesures sont appliquées pour tout le monde", sauf que dans les faits, ceux qui en paient réellement les frais, ce sont les plus petits commerces, puisque les plus grosses entreprises, elles, sont justement les seules à avoir les "*reins assez solides*" pour passer à travers une telle vague d'adversité, là encore d'origine gouvernementale ?...

Maintenant que j'ai donc "simplement énuméré" (!) quelques uns des principaux problèmes présentés par le projet de réforme (je compte en énumérer d'autres dans la partie plus spécifiquement réservée à mon opinion personnelle...), voici donc mon résumé des témoignages des autres personnes présentes à ladite réunion, et donc la plupart s'avèrent donc eux aussi des chefs de partis.

Témoignage de Jean-Louis Thémistocle, chef du Parti culinaire

"La présente réforme revient à non seulement s'immiscer dans la régie interne des partis, mais d'une façon qui revient à leur ajouter des corvées si inutiles que rien n'empêche donc de considérer que le but réel n'est justement que leur mettre un maximum de bâtons dans les roues, et à force d'ainsi leur nuire en leur causant des problèmes, et de les pousser ainsi vers une situation où les charges gouvernementales excèderont leurs capacités à poursuivre la conduite des activités de leur parti, et donc ultimement vers un point où ils n'auront d'autre choix que de carrément fermer leur parti.

Quant tu dis que juste de trouver un(e) représentant(e) officiel(le), c'est souvent un défi !"...

Témoignage de Benjamin Vachon, chef du Bloc Pot

Il semble assez clair qu'on puisse parler ici d'instrumentalisation du financement des partis politiques de façon à forcer ceux-ci à "entrer dans les lignes directrices", ce qui en soi démontre une intention de nous contrôler (alors même que nous sommes justement sensés représenter non pas les employés du gouvernement et donc du parti au pouvoir, mais bien ses adversaires politiques !), voire même de tout bonnement nous mettre des "bâtons dans les roues", et possiblement à ainsi nous dissuader de continuer à opérer nos partis politiques respectifs (*tandis que, et c'est ici Charles Olivier qui ajoute ce point (!), cela peut également avoir pour effet de nous pousser, d'une façon qui peut ou non s'avérer volontaire de la part du gouvernement, nous pousser à devoir demander, sinon exiger, la fin du financement public des partis politiques, ce qui en soi, tout comme les brigands qui font le geste de sommation en clamant "la bourse ou la vie", reviendrait donc à nous dire : "Vous avez le choix : ou bien on vous coupe les vivres, ou bien on vous assène un tel flot de nouvelles charges que, d'une façon ou d'une autre, le coup soit assez dur pour vous forcer à fermer votre (maudit) parti !"...*)

Quant à la parité, qu'il nous suffise de préciser que, ne serait-ce que dans notre cas à nous, la mesure serait en elle-même très fortement discriminatoire, et reviendrait donc à produire assez exactement l'effet inverse que celui qui est supposément souhaité, dans la mesure où les femmes consommant du cannabis tendent à être tout autrement plus fortement stigmatisées que les hommes, tandis qu'elles peuvent souvent ne pas se permettre tout ce jugement social supplémentaire que leur attirerait le fait de se présenter en tant que candidate pour le Bloc pot, considérant qu'elles se retrouvent souvent avec des enfants, voire même dans une situation de monoparentalité. La même problématique peut par ailleurs s'observer au niveau des communautés ethniques, se trouvant donc à être elles-mêmes aux prises au départ avec des stéréotypes, et souffrant donc déjà d'un regard extérieur pour ainsi dire plus négatif que la moyenne des gens, et qui a tendance à encore plus vivement se manifester à l'échelle d'une petite organisation, de telle sorte que les membres de telles minorités ethniques n'auraient donc tout particulièrement pas intérêt à se voir publiquement associés à un parti comme le Bloc pot.

On peut ainsi constater que de la discrimination positive reste de la discrimination, et ne peut ainsi que venir s'ajouter à la discrimination dont sont également victimes les plus petits partis politiques, que celle-ci soit donc due à leur caractère plus marginal ou radical, ou encore à la discrimination aussi réelle que brutale et systématique dont les médias peuvent donc faire preuve à leur endroit, sans parler de certains traitement défavorables que peut donc déjà avoir le DGEQ et la loi électorale.

Car dans un même ordre d'idée, c'est bien beau de penser exercer un "égalitarisme idéologique", en se félicitant d'appliquer les mêmes règles pour tout le monde, sauf que la réalité des plus petits partis, c'est que si on leur impose trop d'administration, cela a essentiellement pour effet qu'on ne va justement pouvoir faire que de l'administration plutôt que de la politique, puisque le gouvernement nous aura ainsi forcés à y sacrifier d'emblée l'essentiel de nos maigres ressources, le tout ayant donc pour effet "qu'**au final, c'est inégal** !!!"...

C'est bien beau d'ailleurs de nous répéter ad nauseam que nous avons le privilège insigne de recevoir de l'argent public, mais il n'en demeure pas moins que nous, les partis émergents, qui ne récoltons que 5 % des fonds en question, en devant pourtant effectuer la même charge administrative que dans le cas des plus gros partis, nous nous trouvons au final à devoir en faire proportionnellement beaucoup plus, de telle sorte qu'il y a vraiment un déséquilibre, ici !!!...

Il est enfin difficile de ne pas constater que tout cela ne fait que s'inscrire dans une approche particulièrement répressive qui caractérise le DGEQ depuis longtemps déjà. Prenons simplement le cas des 100 membres minimaux à inscrire pour que le parti se voit réautoriser à chaque année : au Bloc pot, nous nous souvenons très bien nous être déjà fait dire "vous avez 24 hrs pour nous donner des nouveaux noms !", ce à quoi nous n'avions d'autre choix que de répondre : "Hé, nous ne sommes que des bénévoles ""... En comparaison, au fédéral, on se voit au contraire accorder jusqu'à six mois pour produire les mêmes informations... Ça n'est donc pas comme si, au Québec, on n'avait pas déjà développé une expertise pour ce qui est de mettre beaucoup d'énergie à la mauvaise place !...

Témoignage de Louis Chandonnet, dirigeant de l'Équipe autonomiste

Cela peut avoir l'air paradoxal à exprimer, de la part de partis qui existent pour promouvoir des changements politiques aussi majeurs que fondamentaux, mais force est de constater qu'au niveau organisationnel, pour nous les partis émergents, et en ce qui a donc trait à l'encadrement légal fourni par le DGEQ et la loi électorale, le status quo est en fait correct.

Il en découle toutefois que le fait de nous ajouter des contraintes, notamment dans la mesure où leur bien-fondé semble très loin d'avoir été bien établi, risque surtout de faire en sorte qu'il y a des partis qui vont devoir fermer, et ce notamment compte tenu que ces nouveaux obstacles gouvernementaux ne viennent en plus que s'ajouter à ce qui pour nous représente, et de loin, le véritable problème avec lequel nous devons composer, soit bien sûr le blocus médiatique complet qui se trouve donc à être appliqué à notre endroit. C'est cela, au départ, qui rend si difficile pour nous de recruter de nouveaux(elle)s candidat(e)s, ou même simplement de nouveaux membres, car après tout, pourquoi s'impliquer pour un parti que presque personne ne connaît, et dont les actions sont déjà pratiquement vouées d'avance à l'échec, de par le fait qu'il est tout ce qu'il y a de plus prévisible que les médias semblent prendre bien soin de tout faire, année après année, pour empêcher leurs idées et proposition de se voir diffusées auprès du public ?

Déjà que les gens ont typiquement peur de même simplement mettre leur nom sur une liste de membre, et d'ainsi confier leurs informations personnelles même (sinon particulièrement) à une institution publique, notamment suite au scandale de Desjardins, c'est sûr que ce qu'on observe, d'une façon on ne

plus globale, c'est que ça rebute, le fonctionnement actuel ou même simplement traditionnel de la politique, sans parler de la politique elle-même...

Ceci, on n'en peut pas moins reconnaître que de présenter au moins un candidat, c'est la base, et que vraisemblablement, le chef à tout le moins devrait lui-même se présenter, question d'ainsi rappeler et démontrer qu'un parti, ça n'est tout de même pas un club social ne servant qu'à ramasser de l'argent, après tout...

Il n'en demeure pas moins, à la lecture de l'actuel projet de réforme, l'on reste avec l'impression que le gouvernement a fini par en venir à la conclusion, pour quelque obscure raison que ce soit, que vingt partis, c'était "juste trop", et qu'il fallait ainsi prendre les moyens pour en éliminer au moins quelques uns, comme si cela était donc sensé rendre service à la démocratie...

Témoignage de Christine Dandenault, cheffe du Parti marxiste-léniniste

Autant de contraintes administrative et bureaucratiques, sans la moindre justification apparente, voilà qui s'apparente donc surtout à une volonté hostile du gouvernement.

Pouvons-nous à tout le moins reconnaître et admettre que cela n'a simplement rien à voir avec la notion d'encourager les gens à participer au processus politique, puisque déjà que c'est très difficile pour nous de recruter, avec autant de nouvelles charges supplémentaires, là c'est vrai que ça va devenir pas ATTIRANT DU TOUT de s'impliquer dans la vie politique, à moins bien sûr que ce ne soit pour un plus gros parti !...

Sous prétexte de favoriser un contrôle accru du DGEQ sur les partis, en tant que récipiendaires d'argent public, on se trouve donc surtout à faire payer ceux-ci, ou plutôt les faire payer encore davantage, pour justement oser continuer à s'impliquer en politique, et ainsi préserver l'existence de leurs partis respectifs.

Selon nous, ça n'est juste "*pas l'affaire*" du DGEQ d'exiger la parité, ou d'exiger 20 candidats ou je ne sais quoi, déjà que ça n'a tout bonnement rien à voir avec les réalités qu'on vit et les défis avec lesquels il nous faut RÉELLEMENT composer (à commencer par celui de justement trouver des candidats !), sans parler du fait que ce genre de questionnements, qui devrait donc continuer à relever de la régie interne des partis, comme ça justement pu l'être jusqu'ici sans que cela pose de problème existentiel, devrait également pouvoir ainsi s'harmoniser plus spécifiquement à leurs leurs programmes et idéologies politiques respectif(ve)s.

Pour dire les choses de façon aussi claire que simple et brève : si on veut encourager les gens à s'impliquer et donner leur pt de vue, ça n'est juste pas comme ça qu'on va le faire !...

Le plus gros problème auquel nous devons faire face, c'est la désaffectation... or ça n'est assez clairement pas comme ça qu'on va le régler !...

Je ne sais donc pas sur quoi c'est sensé être basé, ce projet de loi, mais quel que soit ce mystérieux et élitif fondement, s'il y a une chose à laquelle il ne correspond PAS, c'est la réalité !!!...

Si une chose est sûre, c'est que ce ne sont pas des mesures comme celles-là qui vont encourager les gens à même simplifier aller voter, ou encore moins à s'impliquer en politique, surtout pour un plus parti petit parti, et ce d'autant plus que les plus partis cherchent justement à s'adresser à cette partie de la population qui ne s'intéresse pas aux plus gros, ou qui a même "décroché" de la politique, et ont peut-

être même rejoint les 34 % de gens qui ne vont donc plus voter...

Comme si ça n'était pas suffisant que les médias ne disent pas un mot sur nous, les partis émergents, tout en offrant une couverture aussi gratuite que continuelle aux plus gros partis, voilà qu'on en rajoute en produisant une loi qui semble être conçue pour nous faire encore plus mal...

Ainsi, déjà qu'on est exclus, il semble que l'on aille donc pas d'autre ou de plus grande préoccupation que de nous exclure encore davantage !...

Si d'ailleurs le gouvernement et le DGEQ avaient réellement tenu à favoriser l'émergence des plus petits partis, il aurait justement commencé par nous consulter et demander ce qui "ferait réellement notre affaire", plutôt que nous imposer des choses qui ne pourraient plus clairement aller à l'encontre de nos intérêts.

Naturellement, le gouvernement dans cette affaire est juge et partie, comme d'habitude d'ailleurs, puisqu'un tel constat est bien sûr valable pour tout jugement ou toute décision en sa provenance ; or déjà qu'il en est donc ainsi au départ, on peut voir dans ce projet de loi qu'il se trouve à y faire BEAUCOUP d'interprétation, et que c'est ainsi pratiquement comme si tout y était déjà jugé d'avance !...

Comme on le sàti, les partis politiques sont financés à 80 % par l'État ; difficile, à partir de là, de ne pas constater que cet état de fait se voit clairement employé par ce dernier comme un moyen de pression pour imposer sa volonté, et notamment ceux du parti au pouvoir, contre les autres partis, tout en sachant que ce seront les plus petits qui en feront le plus les frais.

Témoignage d'Alain Rioux, chef de l'Alliance pour la famille et les communautés

C'est réellement à croire que le seul but véritable d'un tel projet de loi ne serait en fait que d'éliminer l'accès au droit et à la participation à la vie politique, et ainsi d'achever de tuer une démocratie déjà plus que moribonde, ce qui en soi s'impliquerait dans une tendance généralisée qui fait en sorte qu'on s'en va de plus en plus vers une société ultra-centralisée et centrée sur les intérêts des ultra-riches.

Même ou plutôt notamment en tant que partis émergents, on n'a en partant pas de réel droit de parole : on n'est pas capables de rien dire à nul part, et on n'a ainsi aucune portée à nulle part, car même si l'on apporte des arguments des plus sérieux, en rapport à quelque question que ce soit, on est complètement ignorés par les médias.

Déjà qu'il nous faut verser plus de 2000 \$ par année pour l'audit d'un CPA, et ce même lorsqu'on n'a carrément effectué aucune dépense : quelle est la pertinence réelle d'une telle mesure, si ça n'est de justement se trouver un bon prétexte pour rajouter un beau gros fardeau bureaucratique, notamment aux plus petits partis, dans la mesure où une telle charge ne peut que leur être tout autrement plus difficile à supporter que ça ne peut être le cas pour les plus gros ?

Or dans ce projet de réforme, le gouvernement se trouve donc à rajouter telle contrainte par-ci, telle charge par-là, et notamment à stipulier des motifs d'autorisation tout comme de retrait des partis politiques, et ainsi à pratiquement faire la pluie et le beau temps.

On ne peut sérieusement y voir au final qu'un emploi ou en fait d'une instrumentalisation abjects de la loi électorale, d'une façon qui va à l'encontre de la vie démocratique, de telle sorte qu'on peut poprement parler d'anti-démocratie.

Tenez, l'autre fois, j'ai appelé le DGEQ pour leur faire part de ce que je percevais comme une certaine problématique spécifique, suite à quoi ils ont déposé une plainte en mon nom à ce sujet, pour ensuite me répondre par une lettre d'avocat. Dans un cas comme dans l'autre, en ont-ils seulement le droit ? J'en doute, et cela me fait même également douter, d'eux, lorsqu'ils nous disent qu'ils font des consultations concernant ce projet de loi-là. Je ne serais effectivement pas surpris d'apprendre qu'ils soient déjà en train de modifier la loi en conséquence, ou encore d'apprendre que les changements en question soient déjà effectifs.

Qu'il s'agisse du DGEQ en particulier ou du gouvernement dans son ensemble, on peut ainsi constater :

- 1) Qu'ils ont le gros bout du bâton, et qu'ils le savent ;
- 2) Qu'ils font ce qu'ils veulent, et d'ailleurs ne s'en privent pas.

Témoignage (additionnel) de Charles Olivier, chef du Parti libertarien

Tel que démontré plus haut, étant donné qu'aucune bonne et réelle raison valable ne semble justifier les changements apportés par l'actuel projet de réforme, rien ne nous empêche de conclure ou à tout le moins de suspecter qu'il ne s'agit que d'une façon de nuire autant que possible les partis politiques, tandis que dans le cas des plus petits partis, cela aura toutes les chances de littéralement les écraser...

Or une telle suppression de toute idéologie politique (et notamment du regroupement ou de l'association qui la supporte) n'ayant pas dans le même sens que celle du parti au pouvoir, n'est-ce pas un des éléments les plus typiques des dictatures totalitaires, assimilable à la notion de **censure**, et ce d'autant plus qu'elle s'avère un corollaire fondamental de l'imposition d'un discours unique ?

En ce sens, ne faudrait-il pas convenir que de par cette "merveilleuse réforme", François Legault ne se trouve qu'à effectuer encore un pas de plus qui permet donc au Québec de se rapprocher encore davantage de ce qui semble de plus en plus clairement son destin ultime (indépendamment du temps que cela pourra prendre), soit justement de se muer peu à peu en dictature totalitaire ?...

Il devient d'autant plus intéressant d'ailleurs d'examiner sous cet angle la notion même de discours incitant à la haine, que M. Legault aura donc pris grand soin d'inclure à cette fameuse réforme.

Car quel merveilleux outil potentiel pour faire toute dissidence, ou à tout le moins pour l'inciter très fortement à se tranquiliser autant que possible, n'est-ce pas ?

Surtout qu'en toute logique, comme l'humain est prudent par nature, l'on risquera surtout de pécher par excès de prudence plutôt que le contraire, afin d'ainsi ne surtout pas commencer par même courir le moindre risque qu'une critique aussi fondée que justifiée soit perçue, par un gouvernement qui est bien sûr juge et partie, ou par son système judiciaire qui assez clairement lui est de plus en plus inféodé, comme relevant plutôt de la diffamation ? Ou que la rancoeur et l'antipathie qui ne peut que se voir on ne peut plus naturellement générées par l'oppression et la répression d'un gouvernement à tendance totalitaire, justement (!), ne se voit soudainement, et tout simplement, taxée de haine, tout d'un coup comme ça, par un petit coup de baguette magique légale que cette nouvelle législation permettra justement d'effectuer dorénavant ?...

Mais "étrangement" (!), que ce soit en grifonnant un aussi détestable projet de loi (à part que le droit de détester, et donc de haïr quelque chose, semble donc être en voie de nous être enlevé, n'est-ce pas ?), ou lorsqu'il déchirait sa chemise en jouant aux victimes, lors du dernier débat des chefs, et ce d'ailleurs à

l'instar des autres chefs des cinq partis officiels, en s'indignant donc de la hausse du taux de violence verbale populaire, notamment au niveau des réseaux sociaux, ne vous a-t-il pas paru remarquable (voire même incroyable) à vous aussi que François Legault, pas plus d'ailleurs que les chefs des autres gros partis, n'ait jamais semblé particulièrement intéressé à même moindrement s'interroger sur ce que pourraient bien s'avérer les causes réelles et profondes de toute cette grogne, pas plus d'ailleurs qu'il ne semble avoir démontré la moindre réelle curiosité intellectuelle quant aux raisons qui pourraient bien contribuer du moins à expliquer la désaffectation politique croissante et continuelle du peuple québécois, dont le taux de participation aux différentes élections ne fait que chuter continuellement, année après année ?

Or justement, au même titre que François Legault ne semble pas, pour ne citer que cet exemple, faire le lien avec le fait que, pour ne citer que cet exemple, sa promesse brisée en regard de la réforme du mode de scrutin uninominal à un tour, dont lui-même était au départ le **premier** à reconnaître qu'il ne faisait qu'alimenter le cynisme, ne peut même pas **possiblement** faire autrement que de réalimenter ce cynisme encore davantage, c'est à croire qu'il n'ait pas les capacités intellectuelles ou la volonté morale de reconnaître que ça n'est peut-être pas si étonnant que cela qu'il y ait désormais tant de haine envers celui qui, après avoir fait campagne sur l'économie, s'est empressé de fermer à double tour l'économie québécoise, d'une façon sans le moindre précédent historique, pour ensuite causer une vague de faillites telle que peu de personnes vivantes en auront jamais vues au Québec, tandis que là encore c'était les petits plutôt que les gros qui se trouvaient essentiellement à en faire les frais (comme si son objectif avait donc été de faire aussi mal que possible aux PME, tout en favorisant autant que possible les multinationales), et tout cela en prenant évidemment bien soin d'omettre de nous fournir quelque chiffres publics que ce soit en ce qui a trait aux suicides, puisque si on avait moindrement pu constater une hausse drastique à ce niveau, cela n'aurait pas nécessairement ou exactement été à son avantage, n'est-ce pas ?...

Le pire, c'est que ça n'est là qu'un début de description de la gestion catastrophique de la CAQ aura fait de la crise sanitaire, et conséquemment de toutes les raisons que le peuple québécois peut désormais avoir de ne plus nécessairement ou exactement le porter dans son coeur ; d'ailleurs, pour un compte rendu plus complet, pourquoi ne pas commencer par ma petite revue de presse personnelle que voici (<http://www.refairelemonde.biz/covid/scienceetlogique.html>), ou encore par cet autre source d'information (<https://reinfoquebec.ca/>), à part que, j'oubliais, il ne s'agit sans doute là que de désinformation, n'est-ce pas ?... Car quoi de plus simple en effet que de taxer d'un tel terme toute opinion ou information qui ne va pas, encore là, dans le sens de ce qu'un gouvernement juge et partie pourrait bien vouloir nous IMPOSER comme façon de penser ou même simplement comme source d'information, afin d'ainsi mieux se débarrasser de tout ce qui, à ce niveau, ne pourrait pas être favorable à SES intérêts ? Comme si tout un siècle de gouvernements totalitaires ou autoritaires ne nous avaient pas déjà démontré aussi clairement et simplement qu'il ne suffisait en effet que de procéder ainsi pour régler un tel dossier, puisqu'au même titre qu'on ne demande pas aux vaincus leur version de l'histoire, tout gouvernement qui se respecte **lui-même**, et a donc moindrement à coeur ses **propres** intérêts, n'a qu'à imposer ses opinions et ses lectures des faits, tout en prenant bien soin justement d'interdire toute forme de dissidence à ce niveau, pour que le tour soit joué, n'est-ce pas ?

On me répondra sans doute que "dans le cas des conspirationniste, le "fait" qu'il s'agit de désinformation est pourtant tout ce qu'il y a de plus flagrant", n'est-ce pas ? Eh bien, vous voyez, il se trouve d'emblée que non seulement je pense moi-même le contraire (et désolé d'ainsi oser me targuer de ma liberté de pensée et de conscience pourtant **sensée** être garantie par la Constitution !...), et que non seulement j'estime avoir démontré le bien-fondé de ma position ne serait-ce que simplement en fournissant les deux compilations d'information que je viens justement de produire ici-haut, mais que si

nous avons, comme cela a justement pu s'avérer le cas dans d'autres États (voir les sections de 64 à 67 dans ma propre revue de presse), à des tribunaux réellement libres et indépendants, et qui ne s'empressent donc pas comme ici de suivre à la lettre une sorte de "ligne directrice" à l'effet que "tout ce que peut dire ou faire le gouvernement, ne serait-ce qu'en matière de gestion sanitaire, s'avère pratiquement incontestable, j'estime que ma démonstration pourrait fort rapidement être reconnue et attestée comme s'avérant plus que valide... et d'ailleurs, comme le présent état des choses ne permet donc pas d'y arriver, cela tombe bien (!) : puisque j'ai justement prévu, dans mon propre programme politique, le fait que tous les députés ayant voté en faveur de la loi sur les mesures sanitaires soient traduits en justice, et d'une façon qui permettra notamment de prendre en compte le fait que non seulement l'imposition d'un passeport vaccinal s'avérait discriminatoire et anticonstitutionnel, mais qu'étant donné que cela revenait en soi à imposer le vaccin en question, cela revenait en soi à violer le Code de Nuremberge et conséquemment le droit international, tandis que si en plus de cela, on devait prendre en compte les effets secondaires du vaccin, dont il devient de plus en plus clair et officiel qu'ils ne sont pas seulement non-négligeables, mais d'une ampleur et d'une gravité pratiquement inédites (qu'il suffise d'ailleurs en ce sens de visionner ceci, soit plus précisément à partir de 1:22 : <https://www.tiktok.com/@godarmor17/video/7335140153624710405? r=1& t=8jrfLJjFBwL>), il en découle que non seulement la CAQ, pour le moins qu'on puisse dire, ne serait pas exactement matière de donner des leçons à qui que ce soit, que ce soit en matière de désinformation ou de quoi que ce soit, mais mériterait plutôt de se voir traduite par un tribunal, qu'il soit d'ailleurs international ou québécois (mon propre parti se trouvant donc à plutôt préconiser la seconde option, et ce pour des crimes de la plus haute gravité.

Comment pourrait-on même concevoir une plus parfaite d'illustrer le fait qu'il n'y a sans doute rien de plus relatif que de déterminer ce qui constitue justement une "bonne" et une "mauvaise" information, tandis que si une chose est ridicule et surtout irrecevable au plus haut point, ce serait bien de se borner à avaler l'ânerie ultime et absolue (et surtout une étape clé et donc absolument déterminante dans l'établissement du totalitarisme en sol québécois) qui consisterait donc à assumer que ce qui est une bonne source d'information, c'est ce que le gouvernement pourra bien juger et déclarer comme tel (!), et conséquemment, les sources d'information qui sont naturellement à son avantage !!!...

Et comme "exemples" de ce genre de sources d'information ne publiant que des "faits" et surtout des opinions qui soient à l'avantage du gouvernement, assez exactement comme si, là encore, un mot d'ordre avait été donné en ce sens, quoi de mieux que les médias "officiels" et donc **subventionnés** ?... D'ailleurs considérant que ceux-ci reçoivent donc essentiellement leurs chèques de paye du gouvernement, et travaillent ainsi à toutes fins pratiques pour ce dernier, comment pourrait-on donc s'étonner du fait qu'ils n'osent pas mordre la main qui les nourrit, surtout que le contrôle des médias, encore là, ne s'avère qu'un autre des étapes les plus essentielles dans l'instauration du totalitarisme, tandis que l'argent, depuis que le monde est monde, s'avère sans doute la meilleure et la plus fiable façon de contrôler non seulement les médias mais en fait qui ou quoi que ce soit, ce qui est d'ailleurs la raison pour que, dans des contextes plus normaux et qui ne concernent donc pas les intérêts directs du gouvernement lui-même, on se trouve normalement à parler, pour décrire ce genre de situation, de conflit d'intérêts ?..

Et s'il me fallait par ailleurs fournir ne serait-ce que quelques exemples pour prouver que les médias "officiels", et donc GOUVERNEMENTAUX (comme je viens de le démontrer), ne sont pas, eux non plus, exactement bien placés pour donner à qui que ce soit des leçons ni en matière de désinformation, ni même de haine, qu'il me suffise de vous produire très brièvement la courte liste suivante, toujours essentiellement en rapport à la crise sanitaire des dernières années, et pour ne citer donc que cet exemple en particulier...

Exemples évidents et notoires de DÉSINFORMATION de la part des médias publics et subventionnés, sinon du gouvernement LUI-MÊME

- Considérant qu'Arruda avait dit publiquement que le masque ne servait à rien, avant de le considérer assez essentiel pour l'imposer, trois mois plus tard, il en découle qu'au moins l'un de ces deux avis diamétralement opposés et mutuellement exclusifs ne peut qu'avérer de la désinformation, n'est-ce pas ? Et au fait, que ce soit en rapport à ce cas spécifique ou à toute autre cas énuméré plus bas, qu'on nous fasse grâce d'aussi pitoyables prétextes que "on faisait de notre mieux", "on suivait la science", "c'est pas facile gérer une pandémie", "on apprenait sur le tas" (!!), puisque de toute façon, tout cela s'avère intrinsèquement à côté de la plaque du moment où il s'agit de déterminer si une affirmation représente de la désinformation ou pas, tout ce que l'on serait sensé avoir à démontrer, c'est si l'affirmation en question est vraie ou fausse, **POINT**, n'est-ce pas ?...

- Au fait, s'il fallait inclure toutes les promesses brisées, notamment du genre "c'est seulement durer deux semaines", puis "seulement deux mois", et bref, s'il fallait donc prendre donc tous les **MENSONGES** aussi flagrants qu'éhontés comme représentant également de la **FAUSSE INFORMATION**, ne faut-il pas avouer que ça ne finirait juste plus ?...

... à part que je suppose que si justement cela vient des médias gouvernementaux, ça ne "compte pas", comme désinformation, n'est-ce pas ?

- Au moment où l'on se parle, la chloroquine est encore considérée et présentée par le gouvernement comme étant non seulement inefficace, mais comme constituant comme une sorte de poison dangereux... alors imaginez si, tel que démontré à la section 28 de ma revue de presse, cela devait s'avérer faux, ne faudrait-il pas en déduire, là encore, qu'il s'agirait là de désinformation et de mensonge gouvernemental, mais plus précisément du genre qui revient à lui mettre du sang sur les mains, tandis que ce crime constituerait de se perpétuer aujourd'hui, et qu'on pourrait par ailleurs établir une accusation similaire concernant quantités d'autres remèdes également (voir la section 29 de la même revue de presse).

- En fait, si il devait finir par être considéré comme étant démontré que, tel qu'avancé dans ma revue de presse, les mesures sanitaires dans leur ensemble s'avéraient essentiellement inutiles et même nuisibles, dans la mesure où, comme on peut le dire à l'endroit d'un médicament, les effets secondaires l'emporteraient sur les bienfaits supposés et prétendus, cela reviendrait à attribuer l'épithète de **mensongère** à l'endroit de toute la couteuse propagande gouvernementale qui se sera donc évertuée à tenter de prétendre le contraire, tandis que le gouvernement pourrait et devrait en revanche se voir accusé de tort irréparable, incalculable et surtout **injustifiable** au peuple québécois dans son ensemble ?

- Quant à la décision d'Arruda d'inclure, par cette construction unique au Québec que s'avère donc le "lien épidémiologique", comme étant "morts du covid" un nombre là encore incalculable de personnes dont rien n'aurait autrement indiqué qu'ils étaient justement morts de cette pathologie en particulier, ne faudrait-il pas en conclure qu'il s'agirait de rien de moins que de falsification "scientifique" et "médiale" pure et simple ?

- Les médias avaient par ailleurs prétendu au départ que le taux de mortalité de la Covid-19 serait d'au

moins 3%. Nous savons maintenant que c'est FAUX, ce taux de mortalité tournant **bien en-deça** de 1%, ou même typiquement de 0,5%, quelle que soit la méthode de calcul employée.

- Les médias n'ont pas cessé de nous brandir, en guise d'épouvantail, le cas de l'Italie, en nous disant que si on ne faisait pas ce qu'ils nous disaient, nous risquions comme eux un taux de mortalité de 10%. -Or on sait que cette statistique était tout ce qu'il y a de plus trompeur, notamment compte tenu que la population de l'Italie est l'une des plus âgées et malade d'Europe, et surtout que de tels taux se seront là encore avérés FAUX, puisque calculés non pas en fonction de la totalité des cas d'infectés, mais seulement de ceux qui auront été hospitalisés.

- Les médias nous ont prédit, si nous obtempérions pas avec ce qu'ils nous ordonnaient de faire, des milliers et des millions de morts, en se basant notamment et initialement sur les modèles tout ce qu'il y a de plus fantaisistes et alarmistes de Neil Ferguson, qui depuis a d'ailleurs remis sa démission, et qui, comme on peut donc le voir dans l'article suivant, avaient donc prédit pas moins de 500 000 morts en Grande-Bretagne. On n'a sans doute jamais vu de prédiction plus FAUSSE, le Covid n'ayant pas réussi jusqu'ici à faire plus de 36 000 morts dans ce pays.

- Les médias nous avaient dit que si nous ne faisons pas exactement ce qu'ils nous imposaient de faire, soit de confiner tout le monde et de carrément fermer (!) l'économie, on s'exposait de façon irrémédiable et indiscutable à une totale surcharge du système de santé. Là encore, nous savons désormais que c'était FAUX, puisque la Suède, qui aura justement eu l'intelligence de ne pas tomber dans ce piège, et n'aura donc ni confiné de force sa population, ni fermé son économie, a vu son système de santé très bien tenir le coup, avec des passages un peu plus intenses à quelques bouts, mais sans la moindre trace d'effondrement.

- Les médias nous avaient dit que le confinement et la fermeture de leurs économies étaient la seule option possible, si nous voulions lutter contre le coronavirus d'une façon moindrement efficace. Or dès les premières semaines, il était déjà CLAIR que les pays qui étaient de loin les plus performants en matière de lutte au virus, soit notamment la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour, étaient des pays qui avaient justement pris soin de ne pas appliquer ni l'une ni l'autre de ces approches, en misant plutôt sur le port du masque, les tests à grande échelle et la mise en quarantaine des cas positifs seulement.

- Les médias ont donc réussi à nous faire avaler leur doctrine à l'effet qu'hors le confinement, point de salut. Pourtant, les trois pays qui ont présentement les pires bilans en matière de lutte au virus, soit la France, l'Espagne et l'Italie, figurent pourtant parmi les premiers à avoir appliqué cette stratégie. Si elle était donc supposément si efficace, ces pays seraient donc sensés être les meilleurs, et non les pires. Cette affirmation médiatique, une fois de plus, était donc purement et simplement FAUSSE.

- Les médias nous avaient dit que les enfants étaient de très bon propagateurs du virus, et qu'il était conséquemment incontournable de fermer les écoles, même si l'on savait déjà très bien qu'ils étaient les plus performants pour faire face à la maladie. On sait maintenant que c'est FAUX, et que l'ouverture des écoles peut n'affecter la hausse du Covid que de 2 à 4%.

- Les médias ont tenté de nous faire accroire qu'on ne pouvait pas développer d'immunité face au virus. On sait maintenant que c'est FAUX, surtout que je ne sais même pas comment ils ont possiblement pu réussir à dire de telles énormités sans aussitôt se faire rire d'eux.

- Il s'avérerait sans doute utile d'enfin consulter également le contenu des sections allant de 12 à 16 dans cette autre revue de presse de ma création :

<http://www.refairelemonde.biz/covid/conspiration.html>

Exemples de discours incitant à la HAINE, de la part des médias publics et subventionnés, voire même du gouvernement LUI-MÊME

- Pourquoi ne pas commencer par jeter un coup d'oeil cette fois aux sections 10 et 11 de la même revue de presse qu'ici-haut...

- Je suppose que lorsque Mario Dumont, pour ne citer que cet exemple, proposait carrément de déporter à Gagnonville tous les complotistes (!), ou qu'il enjoignait tous un chacun de couper toute forme de lien social avec tout complotiste, quitte pour cela à briser des familles, ça n'était pas de l'incitation à la haine ?...

- Ou qu'on ne pourrait pas en dire autant d'Arruda lorsqu'il disait, d'une façon soigneusement évasive et mystérieuse, "là on va entrer dans les maisons", ou de Claude Dubé lorsqu'il disait qu'on "va aller chercher, les derniers Gaulois" ?

- Mais plus globalement, qui pourrait nier que les médias officiels, depuis le début de la pandémie, auront systématiquement **étiqueté**, naturellement de façon ultra-négative, réductive, dégradante, méprisante, insultante, humiliante et par ailleurs diffamatoire, et de cette façon **stigmatisé, discriminé et en fait pratiquement diabolisé** tous ceux qui auront donc osé remettre en question le discours polico-médiatique établi, comme on n'aurait sans doute pas mieux pu ou su le faire si le but avait été de justement les **punir** ainsi d'oser penser différemment du gouvernement, et de justemnet les en **dissuader**, tandis que de procéder ainsi présente également "l'avantage" de d'autant mieux justifier, du moins dans la psyché populaire, l'imposition à leur endroit de mesure toujours plus dures, implacables, insensibles et inflexibles ?...

... à part que si ce sont les médias inféodés au gouvernement qui font preuve de discours haineux, là c'est "correct", par exemple, n'est-ce pas ?...

Et que, tant en ce qui a trait à la désinformation ou à l'incitation à la haine, il ne faudrait surtout pas parler de double standard, de deux poids deux mesures, de projection, de *gaslighting*, bref de "faites ce que je dis, faites pas ce que je fais" et de "celui qui le dit, celui qui l'est", et donc ultimement de tout au mieux de l'incohérence et d'inconséquence, et tout au pire, de mauvaise foi, de mauvaise volonté et en fait de machiavélisme sous leurs formes les plus crasses ?...

Et après tout cela, on ose encore s'étonner du cynisme de la population, que ce soit à l'endroit du gouvernement ou de SES médias ? Mais en fait, OÙ peut-on bien encore s'en étonner, si ça n'est justement au sein du gouvernement, et dans une moindre mesure chez les autres plus gros partis, qui de toute façon bénéficient eux aussi de la couverture des médias, et font donc ainsi partie de se "club sélect" qui, par alternance, se partage le pouvoir depuis pratiquement l'instauration du parlementarisme britannique au Bas-Canada ?

D'ailleurs en ce sens, se pourrait-il donc que de par ce "brillant ouvrage législatif" que représente le projet de réforme électorale, le gouvernement, ou plus globalement les plus gros et plus vieux partis, se trouvent surtout à essentiellement tenter de **NOUS faire payer**, à nous les plus petits partis d'une part, et le peuple lui-même d'autre part, pour le genre de gestion que les plus gros et vieux partis auront pu faire du Québec au cours des décennies, et qui se sera donc notamment soldé par l'augmentation de la

haine à leur égard, haine qu'ils n'auront d'ailleurs su combattre, comme en toute bonne dictature digne de ce nom, que par la répression, ou plus exactement en augmentant encore celle-ci d'un cran, car comment voir autre chose qu'une forme de répression aussi subtile qu'efficace, depuis des décennies tout au moins, en l'existence manifeste d'un blocus médiatique à l'endroit des petits partis, ainsi qu'en l'exclusion de toute information qui ne va pas dans le sens du discours officiel, et dont le gouvernement ne fait que pleinement assumer désormais d'oser qualifier officiellement de "désinformation", comme si, en tant que rois et maître de pratiquement tout aspect de la vie du Québec (comme dans quel type de régime, d'après vous ?), il fallait également qu'il s'installe rien de moins qu'une **police de la pensée (!)**, tandis que déjà que l'attribution d'un tel rôle à qui ou quoi que ce soit ne saurait déjà s'avérer plus anticonstitutionnel en soi, il fallait en plus que la charge en revienne bien sûr au gouvernement lui-même, question de rendre la chose aussi ridiculement et outrancièrement totalitaire que possible ?...

Charles Olivier
Chef du Parti libertarien du Québec
Mercredi, 21 février 2024